



**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE L'ARBITRAGE  
CHARTE DEONTOLOGIQUE 2025/2026**

Je m'engage :

- A respecter les différentes instances qui dirigent le football
- A être courtois, discret et respectueux vis-à-vis des joueurs, dirigeants, éducateurs, autres membres de club et mes collègues arbitres.
- A véhiculer en permanence une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage.
- A connaître les divers règlements (RI CDA et ceux liés aux compétitions arbitrées.)
- A honorer mes désignations de matchs pour lesquelles la commission m'a convoquée, à honorer mes convocations devant une commission du district ou de la ligue.
- A rédiger mes rapports disciplinaires dans les 48 heures qui suivent la rencontre.
- A arriver une heure minimum avant le début des rencontres départementales.
- A avoir la tenue officielle du district, porter l'écusson, avoir un équipement propre.
- **A accomplir mes formalités administratives avec le plus grand sérieux notamment prévenir 18 jours (séniors) ou 1 semaine (jeunes) à l'avance la commission de mes indisponibilités.**
- A participer aux sessions de formation ou stages mis en place par la commission d'arbitrage.
- A m'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard du district, de la commission, des arbitres, des clubs, des joueurs ou autres. Cela s'applique également par l'intermédiaire de la presse et des réseaux sociaux.
- A arrêter définitivement la rencontre si un officiel du match est intentionnellement agressé physiquement, violemment menacé, subit des propos injurieux et/ou discriminatoires. Avec obligation de rapport et information à la commission des arbitres.

Je soussigné, M..... certifie avoir pris connaissance de la charte déontologique en vigueur pour la saison en cours et m'engage à la respecter en tous points.

Le /

Signature de l'arbitre